

RAPPORT ANNUEL 2010
BANQUE FIGUET & CIE S.A.



MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'année 2010 a été une année décisive dans l'histoire de la Banque Piguet S.A. avec l'annonce en décembre de l'acquisition de la Banque Franck, Galland & Cie SA et de sa fusion. Cette décision qui a fait l'objet de réflexions stratégiques dans le courant de l'année, va permettre de créer une banque d'une taille significative avec plus de CHF 8 milliards sous gestion. Cette fusion confirme la position de la Banque dans le groupe BCV et donne une opportunité exceptionnelle avec l'acquisition d'une banque dont la culture et la stratégie sont en ligne avec nos objectifs stratégiques de développer à terme nos activités en Suisse romande. Le processus d'intégration a été immédiatement lancé avec la fusion juridique prévue pour 31 mars 2011 et avec l'intégration complète avant la fin de l'année 2011. Nous sommes convaincus que cette opération créera une banque performante avec une position importante dans le marché suisse romand avec des performances de gestion qui continueront d'apporter de la valeur à ses clients suisses et étrangers.

L'exercice 2010 a été marqué par une poursuite de la dynamique d'acquisition lancée en 2009 avec un Net New Money de CHF 265,7 millions. Cependant, le développement de la masse globale a été fortement péjoré par la baisse des monnaies de référence (euro et dollar) face au franc suisse. Les performances de la gestion ont été bonnes et certains de nos fonds ont réalisé des résultats remarquables. Le résultat de l'exercice est de CHF 6,3 millions, en augmentation de 19% par rapport à l'année précédente. Les produits sont restés stables et les coûts ont été bien maîtrisés avec une augmentation limitée de 3%, sans prendre en considération les coûts initiaux liés à l'acquisition de la Banque Franck, Galland & Cie SA. Suite à des négociations réussies, un produit extraordinaire a été réalisé avec la récupération d'une provision liée à un crédit en difficulté octroyé en 1993. Le bilan a légèrement reculé à CHF 819 millions. Au cours de l'année, la Banque a continué d'accueillir de nouveaux gérants dont le nombre se monte actuellement à 20 pour la clientèle privée, répartis sur les quatre sites de Genève, Lausanne, Lugano et Yverdon. La fusion avec la Banque Franck, Galland & Cie SA amènera 20 gestionnaires de plus, sur les mêmes sites, ainsi qu'à Neuchâtel et Nyon. En cohérence avec la stratégie et en l'absence de résultats satisfaisants depuis son ouverture en 2007, le bureau de représentation de Dubaï a été fermé à la fin de l'année. La croissance des activités avec les gérants indépendants n'a pas cessé d'augmenter avec une masse à CHF 860 millions (+16%). Suite aux bonnes performances de nos fonds et de nos mandats institutionnels, la masse sous gestion et le nombre de clients institutionnels se sont également développés de façon très satisfaisante.

En octobre, le Conseil d'administration a été renforcé par les nominations de M. Gérard Haeberli, Directeur Général de la Division Private Banking de la BCV et de M. Marco Durrer, économiste indépendant et précédemment membre du Directoire de Valiant Private Banking, dont la grande expérience professionnelle est un précieux apport pour la Banque.

L'année 2011 sera marquée par l'intégration des deux banques en positionnant la nouvelle Banque Piquet Galland et Cie SA par sa croissance et son renforcement, assurant ainsi un avenir prometteur pour ses clients, ses actionnaires et ses collaborateurs. Nous tenons à les remercier de leur confiance, de leur collaboration et de leur contribution au développement et au succès de notre Banque.

POLITIQUE DE PLACEMENT

Après le rattrapage spectaculaire des bourses en 2009, les doutes quant à la solidité de la reprise s'installaient dans l'esprit des investisseurs.

Le spectre de la déflation et les inquiétudes quant à une possible rechute de l'économie mondiale, le scénario tant redouté d'un « double dip », dominaient les débats lors des présentations des perspectives économiques début 2010.

Force est de constater que douze mois plus tard, les principaux marchés boursiers poursuivaient leur mouvement de hausse, en dépit de l'aggravation de la dette en Irlande.

C'est là tout le paradoxe d'une année 2010 marquée par une crise sans précédent de la dette en Europe. Celle-ci conduisit l'Union Européenne et le FMI à mettre sur pied deux plans de sauvetage massifs, ce qui n'a pas empêché l'euro de continuer à se déprécier face au franc suisse et envers les autres devises dites « refuge » telles le yen, le dollar canadien ou le dollar australien.

Les choix opérés dans notre stratégie de placement, à savoir privilégier les thèmes liés à la croissance des marchés émergents et aux matières premières, éviter toute exposition aux pays « PIIGS » et favoriser une politique monétaire où l'euro et le dollar US ont été largement couverts pour limiter les effets négatifs de l'appréciation du franc suisse se sont avérés payants. Ces décisions mises en œuvre dans nos fonds, de même que dans les portefeuilles de nos clients, ont permis de générer de bons résultats, voire remarquables pour certains de nos fonds, tant au niveau de la performance absolue que vis-à-vis de la concurrence.

Concernant les perspectives 2011, les nouvelles mesures de soutien tant au niveau budgétaire qu'à l'échelle monétaire prises par les autorités américaines ces derniers mois devraient permettre d'éloigner encore la crainte de rechute économique qui planait sur les marchés en 2010.

La conjoncture américaine pourrait même surprendre positivement en ce début d'année eu égard aux attentes relativement mesurées des économistes. Ceci constituerait une bonne nouvelle pour l'économie mondiale.

Le dynamisme des pays émergents est également réjouissant, même si certaines nations commencent à être confrontées à l'apparition de tensions inflationnistes qui les amèneront à resserrer progressivement leurs politiques monétaires.

Dans la zone euro, en revanche, les finances des pays de la périphérie continuent de susciter l'inquiétude, mais ces problèmes très médiatisés semblent déjà bien identifiés si l'on écarte le scénario d'un éclatement de l'euro.

GESTION PRIVÉE

Le développement de la clientèle privée en 2010 a été marqué par une bonne acquisition de nouveaux clients, qui a compensé la réduction de la masse liée notamment à l'amnistie fiscale italienne et au durcissement de la position de pays étrangers face à leurs contribuables en Suisse.

La masse globale des clients privés a néanmoins diminué de 68 millions suite à des effets monétaires estimés à CHF -360 millions. Cet effet monétaire d'un franc suisse très fort par rapport aux monnaies de référence de la clientèle a aidé les performances des portefeuilles euro et dollar qui ont été extrêmement satisfaisantes, mais il a péjoré les performances en franc suisse qui n'ont, quant à elles, été que légèrement positives.

Durant l'année 2010, trois nouveaux gestionnaires nous ont rejoints sur Genève et un sur Lausanne. Des modifications organisationnelles ont été apportées à nos équipes afin d'optimiser davantage le service à nos clients et pour positionner la Banque pour l'avenir.

La fusion avec la Banque Franck, Galland & Cie SA permettra de compléter nos équipes en nous alignant avec notre stratégie de croissance axée sur le marché en Suisse romande. Ces gestionnaires seront intégrés sur les sites de Genève et Lausanne et nous allons bénéficier de l'addition des équipes de nouveaux collègues sur Neuchâtel et Nyon, deux sites déjà prévus dans notre stratégie de croissance. Des possibilités d'implémentation sur d'autres sites en Suisse romande sont à l'étude et ces projets seront poursuivis lorsque les personnes appropriées auront été identifiées.

GESTION INSTITUTIONNELLE

L'année 2010 s'est avérée pleine de défis pour les investisseurs. Les marchés ont été tiraillés pendant toute l'année entre des perspectives économiques réjouissantes du côté des pays émergents et des inquiétudes sur les pays développés notamment liées à la dette souveraine européenne. Le bon positionnement en matière de changes a constitué une des clés de réussite pour des investisseurs basés en francs suisses. Notre stratégie d'investissement nous a permis de traverser assez sereinement ces turbulences, notamment grâce à une bonne lecture des risques de changes sur les grandes monnaies de réserve comme l'euro et le dollar US.

Dans un contexte de rentabilités plutôt décevantes pour la moyenne des institutions de prévoyance suisses, la majorité de nos mandats affiche des performances positives tant en absolu que par rapport aux indices de référence. Cela nous a permis d'augmenter, cette année encore, notre surperformance à long terme par rapport aux indices de référence, notamment dans le domaine des mandats balancés de type LPP.

Ces bons résultats répétés sont certainement à l'origine de nouveaux mandats décrochés durant l'année écoulée. Ils nous permettent d'aborder avec confiance une année 2011 qui pourrait s'avérer non moins volatile sur les marchés financiers. Dans ces conditions, notre stratégie de convictions qui prône l'indépendance d'esprit et la méfiance vis-à-vis des effets de mode semble toujours la plus appropriée pour assurer le développement de notre Banque dans le domaine de la Gestion Institutionnelle.

GÉRANTS INDÉPENDANTS

En 2010, la masse en dépôt des Gérants indépendants a augmenté de 16 % à CHF 860 millions. De plus, nous avons signé dix nouveaux contrats de collaboration. Dans un environnement financier en mutation, nous avons bénéficié d'opportunités intéressantes grâce à un positionnement spécifique sur le marché, à savoir une banque helvétique dont la taille permet d'être proche de ses Gérants indépendants, dont la flexibilité et les compétences répondent à leurs attentes et dont la solidité est confortée par notre actionnaire majoritaire.

Dans une activité très soutenue en 2010, l'administration et le support apportés par le service GI aux gérants indépendants, afin de leur offrir le soutien nécessaire dans leur activité de gestion, ont été appréciés. Ces derniers ont également continué de bénéficier des analyses de marché de notre département de Recherche d'investissements tout au long de l'année. Ils ont notamment été conviés régulièrement à nos présentations de la stratégie d'investissement. Nous avons organisé des présentations de nos fonds de placements et avons été présents au salon des Gérants indépendants, Invest'10, au mois de septembre.

Pour répondre aux besoins de cette clientèle, professionnelle et exigeante, nos valeurs de base que sont la confiance, le dialogue et le savoir-faire, nous ont permis de rester, aux yeux des Gérants indépendants, une banque différente et un véritable partenaire.

ORGANES DE LA BANQUE AU 31 DÉCEMBRE 2010

Conseil d'administration

Président

Olivier Steimer	Président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise
-----------------	--

Vice-président

Bernard Lachenal	Avocat
------------------	--------

Membres

Marco Durrer	Economiste
Gérard Haeberli	Directeur général de la division Private Banking de la Banque Cantonale Vaudoise
Arnold Meilland	
Christian Pella	Chef du département juridique de la Banque Cantonale Vaudoise
Philip Seligman-Schuerch	Economiste

Direction générale

Christopher E. Preston	Président de la Direction générale
Claude Figeat	Directeur général, Administration
Jacques Apothéloz	Directeur, Gérants indépendants, Trading, Informatique/Logistique
Michel Menoud	Directeur, Analyse financière

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers S.A.

**CHIFFRES CLÉS DE LA BCV, NOTRE ACTIONNAIRE MAJORITAIRE,
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

Bilan (en millions de CHF)

Total du bilan	35 585
Avances à la clientèle	25 502
Dépôts de la clientèle et emprunts	29 322
Fonds propres	3 271

Résultat (en millions de CHF)

Bénéfice brut	480
Bénéfice net	314

Masse sous gestion en dépôt (en millions de CHF) 75 849

Effectif total (en unités de travail à plein temps) 1 986

Données boursières (en CHF)

Cours le plus haut	507
Cours le plus bas	397

Structure du capital

Etat de Vaud	66,95 %
Public	33,05 %

Participation BCV au capital de la Banque Piguët & Cie S.A. 85 %

COMPTES ANNUELS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE
(avant répartition du bénéfice)

Actifs	CHF	
	2010	2009
Liquidités	13 859 218.69	10 779 370.99
Créances résultant de papiers monétaires	187.57	5 346.78
Créances sur les banques	444 001 827.00	629 543 308.60
Créances sur la clientèle	118 824 977.13	115 982 028.22
Créances hypothécaires	202 024 947.00	166 102 847.00
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	740 394.22	523 035.63
Immobilisations financières	12 393 634.15	12 520 634.85
Participations	182 947.90	182 947.90
Immobilisations corporelles	11 728 000.00	12 076 000.00
Comptes de régularisation	3 681 331.00	3 502 692.40
Autres actifs	11 305 507.59	7 491 884.18
Total des actifs	818 742 972.25	958 710 096.55
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	335 908 474.09	526 602 706.65
Passifs		
Engagements résultant de papiers monétaires	667.00	147 202.59
Engagements envers les banques	1 383 225.79	21 149 843.11
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	10 294 087.38	9 981 468.40
Autres engagements envers la clientèle	667 444 733.45	793 236 972.65
Comptes de régularisation	6 173 857.40	6 235 584.15
Autres passifs	13 159 856.48	9 801 823.07
Correctifs de valeurs et provisions	6 581 771.39	9 141 004.55
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000 000.00	3 000 000.00
Capital social	20 000 000.00	20 000 000.00
Réserve légale générale	10 940 000.00	10 880 000.00
Réserve pour propres titres de participation	15 560 976.00	13 483 556.00
Autres réserves	57 839 024.00	56 316 444.00
Bénéfice reporté	76 198.03	64 822.61
Bénéfice de l'exercice	6 288 575.33	5 271 375.42
Total des passifs	818 742 972.25	958 710 096.55
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	4 413 820.00	22 921 969.88

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

Hors bilan	CHF	
	2010	2009
Engagements conditionnels	15 755 644.57	25 693 771.53
Engagements irrévocables	2 732 000.00	3 259 000.00
<hr/>		
Instruments financiers dérivés		
Montants des sous-jacents	912 039 732.50	464 125 040.88
Valeurs de remplacement positives	9 217 115.98	5 960 507.03
Valeurs de remplacement négatives	11 021 315.28	7 152 717.01
Opérations fiduciaires	323 219 881.64	372 753 494.23

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE

	CHF	
	2010	2009
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
<i>Produit des intérêts et des escomptes</i>	7 039 002.37	8 194 596.96
<i>Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières</i>	238 992.11	219 560.41
<i>Charges d'intérêts</i>	-1 198 954.53	-1 862 464.11
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	6 079 039.95	6 551 693.26
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
<i>Produit des commissions sur les opérations de crédit</i>	113 640.99	156 989.88
<i>Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements</i>	34 497 988.65	34 148 655.21
<i>Produit des commissions sur les autres prestations de service</i>	1 016 829.25	1 069 156.61
<i>Charges de commissions</i>	-4 434 353.51	-4 304 843.37
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	31 194 105.38	31 069 958.33
Résultat des opérations de négoce	6 475 177.26	6 018 869.78
Autres résultats ordinaires		
<i>Résultat des aliénations d'immobilisations financières</i>	3 978.71	-20 324.82
<i>Produit des participations</i>	80 144.40	97 647.20
<i>Résultat des immeubles</i>	9 939.00	8 989.00
<i>Autres produits ordinaires</i>	180 012.93	160 170.23
<i>Autres charges ordinaires</i>	0.00	-10 775.62
Sous-total autres résultats ordinaires	274 075.04	235 705.99
Total des revenus de l'activité bancaire ordinaire	44 022 397.63	43 876 227.36
Charges d'exploitation		
<i>Charges de personnel</i>	-25 530 418.39	-24 578 332.57
<i>Autres charges d'exploitation</i>	-11 431 962.96	-10 964 769.45
Sous-total charges d'exploitation	-36 962 381.35	-35 543 102.02
Bénéfice brut	7 060 016.28	8 333 125.34
Amortissements sur l'actif immobilisé	-1 128 277.33	-1 313 999.41
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-392 790.02	-71 614.21
Résultat intermédiaire	5 538 948.93	6 947 511.72
Produits extraordinaires	2 955 899.05	173 577.15
Charges extraordinaires	0.00	-12 498.70
Impôts	-2 206 272.65	-1 837 214.75
Bénéfice de l'exercice	6 288 575.33	5 271 375.42

TABLEAU DE FINANCEMENT (EN MILLIERS DE CHF)

	2010			2009		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)						
Résultat de l'exercice	6 289	–		5 271	–	
Amortissements sur l'actif immobilisé	1 128	–		1 314	–	
Correctifs de valeurs et provisions	500	3 059		846	764	
Comptes de régularisation actifs	–	179		–	240	
Comptes de régularisation passifs	–	61		–	2 425	
Autres rubriques	3 358	3 814		24 911	24 278	
Dividende de l'exercice précédent	–	1 600		–	3 000	
Solde	11 275	8 713	2 562	32 342	30 707	1 635

Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé

Autres immobilisations corporelles	–	780		–	697	
Solde	–	780	–780	–	697	–697

Flux de fonds de l'activité bancaire

Opérations à moyen et long termes (> 1 an)						
Engagements envers les banques	–	10 000		10 000	–	
Autres engagements envers la clientèle	–	398		–	1 350	
Créances sur les banques	3 618	–		–	2 618	
Créances sur la clientèle	–	3 739		–	73 741	
Créances hypothécaires	–	6 139		–	25 765	
Immobilisations financières	74	–		–	5 244	
Opérations à court terme						
Engagements résultant de papiers monétaires	–	147		141	–	
Engagements envers les banques	–	9 767		–	66 547	
Fonds d'épargne et de placement	313	–		3 800	–	
Autres engagements envers la clientèle	–	125 394		455 205	–	
Créances résultant de papiers monétaires	5	–		17	–	
Créances sur les banques	181 923	–		–	440 029	
Créances sur la clientèle	896	–		139 069	–	
Créances hypothécaires	–	29 783		4 157	–	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	–	217		127	–	
Immobilisations financières	53	–		5 007	–	
Solde	186 882	185 584	1 298	617 523	615 294	2 229

Etat des liquidités

Liquidités	–	3 080		–	3 167	
Solde	–	3 080	–3 080	–	3 167	–3 167

Total sources de fonds	198 157			649 865		
Total emplois de fonds		198 157	–		649 865	–

ANNEXE

1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

Généralités

La Banque Piguet & Cie S.A. (ci-après la Banque) a pour but l'exploitation d'une banque axée principalement sur la gestion de fortune et l'exercice d'une activité de négociant en valeurs mobilières. En complément de ses activités de gestion de patrimoine, la Banque accorde principalement des crédits lombards et hypothécaires à certains de ses clients.

La Banque exerce son activité à partir de son siège social à Yverdon-les-Bains, de sa succursale de Genève, de ses agences de Lausanne et Lugano. Le bureau de représentation à Dubai a été fermé à fin décembre 2010.

L'effectif de son personnel, converti en emplois à plein temps, s'élevait à la fin de l'année 2010 à 111,5 collaborateurs, soit un effectif global augmenté de 0,4 par rapport à fin 2009. Le bureau de représentation occupait 1 collaborateur.

Les activités principales de la Banque sont les suivantes :

Opérations au bilan

Les opérations d'intérêts effectuées pour le compte de clients sont générées par des prêts à la clientèle généralement couverts par titres ou gages hypothécaires, ces derniers entrant essentiellement dans le cadre de financements d'habitations. Les opérations interbancaires à court et moyen termes sont principalement effectuées avec le groupe Banque Cantonale Vaudoise (BCV).

La Banque gère le risque de taux de son bilan par le biais de swaps de taux (IRS).

Opérations de négoce

La Banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par la profession sur la base de recommandations de son service d'analyse financière.

Concernant l'activité pour son propre compte, la Banque a fixé des limites très restrictives.

Opérations de commissions et de prestations de service

La gestion de fortune, les opérations relatives aux dépôts fiduciaires, ainsi que le négoce de titres et de dérivés pour le compte de la clientèle représentent l'essentiel des opérations de commissions et de prestations de service. La Banque fournit en outre des prestations de service dans le domaine de la gestion discrétionnaire, ainsi que dans l'administration de fonds de placement.

Les opérations de prestations de service sont destinées à la clientèle privée et institutionnelle.

Externalisation d'activités (Outsourcing)

La Banque a confié à :

- API SA : la gestion et l'exploitation des systèmes informatiques;
- SUNGARD INVESTMENT SYSTEMS SA : l'exploitation du logiciel bancaire ;
- BBP AG: l'exploitation de la messagerie interbancaire (SIC, SWIFT, SECOM).

Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, d'un contrat de service détaillé. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

2. Principes comptables et principes d'évaluation

Principes de base

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi fédérale sur les banques et à son ordonnance, aux dispositions statutaires et aux directives de la FINMA.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées au bilan le jour de leur conclusion (« trade date accounting ») et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Les principaux taux de change utilisés lors du bouclage annuel, sont les suivants :

	2010		2009	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	1.2505	1.3701	1.4832	1.5073
USD	0.9321	1.0370	1.0338	1.0829
GBP	1.4593	1.5989	1.6694	1.6942
JPY	1.1493	1.1891	1.1104	1.1561

Principes généraux d'évaluation

Les actifs et passifs ainsi que les affaires hors bilan publiés sous une même rubrique font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

Les créances et engagements libellés en monnaies étrangères ainsi que les positions en devises sont évalués au taux de change en vigueur à la date du bilan.

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques et engagements au passif

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs individuels pour créances compromises.

Prêts (créances sur la clientèle et créances hypothécaires)

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également compris dans cette évaluation.

Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Une créance où il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements en raison d'indices probants indiqués sous Cm 226b des DEC-FINMA est considérée comme compromise.

La Banque comptabilise directement sous « Correctifs de valeurs et provisions » au passif du bilan sans toucher le compte de résultat les intérêts courus ou échus depuis plus de 90 jours. Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. Les provisions nécessaires sont dès lors comptabilisées sous « Correctifs de valeurs et provisions » au passif du bilan.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable ou que la Banque renonce à la récupérer, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur des créances amorties sont crédités directement aux « Produits extraordinaires ».

La Banque tient à jour, trimestriellement, la liste des créances en souffrance et des créances compromises.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur (« fair value »). La juste valeur découle soit du prix donné par un marché liquide et efficient ou s'il est impossible d'établir la juste valeur, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et pertes de cours ainsi que le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce sont comptabilisés dans le résultat des opérations de négoce. La Banque comptabilise le coût de refinancement des portefeuilles au débit du résultat des opérations de négoce.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont estimés selon le principe de la valeur la plus basse.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation sur la durée de l'agio ou du disagio. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont comptabilisées sous la rubrique « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Participations non consolidées

Les actions et autres titres de participation détenus par la Banque dans l'objectif d'un placement permanent indépendamment de la part donnant droit de vote, sont portés au bilan à leur prix d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur jugées nécessaires en cas de diminution durable de la valeur des participations.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont effectués en fonction de la durée d'utilisation prévue. L'actualité de la valeur est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements effectués selon un plan de même que les amortissements supplémentaires, non planifiés, sont comptabilisés au débit de la rubrique « Amortissements sur l'actif immobilisé » du compte de résultat.

Les durées d'utilisation prévues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles et incorporelles sont les suivantes :

- immeubles, sans les terrains max. 65 ans
- autres immobilisations corporelles max. 5 ans
- logiciels, matériel informatique et de communication max. 3 ans

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la directive Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans et des institutions de prévoyance qui prévoient des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Selon la norme, il existe un avantage économique si la Banque a la possibilité d'obtenir, par suite d'un excédent de couverture dans les institutions de prévoyance, un effet positif sur les flux de trésorerie futurs. En outre, en cas d'excédent de couverture, il y a un avantage économique s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur, les rembourser à l'employeur en vertu de la législation locale ou les utiliser en dehors des prestations réglementaires pour un autre usage économique de l'employeur.

A contrario, un engagement économique existe si, en raison d'un découvert dans les institutions de prévoyance, la Banque veut ou doit participer au financement.

A chaque bouclage annuel, la Banque détermine pour chaque institution de prévoyance s'il existe des actifs (avantages) ou des passifs (engagements) autres que les prestations de cotisations et les ajustements y relatifs. Cet examen est fait sur la base de la situation financière des institutions de prévoyance selon leurs comptes intermédiaires arrêtés au 30 septembre. Un engagement est porté au bilan dans les « Correctifs de valeur et provisions »; l'avantage économique est comptabilisé dans les « Autres actifs ». La différence par rapport à la valeur correspondante de la période précédente est enregistrée, pour chaque institution de prévoyance, dans les « Charges de personnel »; il en va de même pour les cotisations ajustées à la période.

Impôts

Les impôts concernant le bénéfice et les fonds propres de l'exercice sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et sont comptabilisés à charge de l'exercice.

Les soldes dus d'impôts directs sur le bénéfice et les fonds propres courants sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « Comptes de régularisation », alors que les soldes dus des impôts indirects sont présentés sous « Autres passifs ».

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions dans les passifs du bilan.

Correctifs de valeurs et provisions

La Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuelles pour tous les risques de perte reconnaissables, soit un engagement probable fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable. Les correctifs de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont soit dissous et portés au compte de résultat ou maintenus sous forme de réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Afin d'assurer d'une manière durable la prospérité de la Banque, des réserves pour risques bancaires généraux sont éventuellement constituées en tenant compte d'une part, de la capacité bénéficiaire de l'exercice concerné et d'autre part, des limites fixées par les autorités fiscales.

Réserve pour propres titres de participation

En 2001, la Banque a créé la Fondation d'intéressement Banque Piguet & Cie S.A., qui a acquis 30 000 titres de participations (15 % du capital-actions) de la Banque dans le but de fidéliser certains de ses collaborateurs. Actuellement, les collaborateurs concernés détiennent 9 715 actions, soit 4,86 % du capital-actions. Les 20 285 actions restantes (10,14 % du capital-actions), détenues par la Fondation, sont considérées comme une détention indirecte de propres titres de participation et nécessitent la constitution par le débit des « Autres réserves » d'une « Réserve pour propres titres de participation » figurant au passif du bilan. L'évaluation desdites actions se fait au coût moyen des acquisitions et des ventes effectuées depuis 2001.

Instruments financiers dérivés

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés de la Banque sont évalués à leur juste valeur (valeur de remplacement). Les valeurs de remplacement positives et négatives sont portées au bilan sous les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs ». La juste valeur découle du prix résultant d'un marché efficient et liquide.

Le résultat, réalisé et non réalisé, des transactions sur instruments financiers dérivés utilisés à des fins de négoce est comptabilisé dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce ».

Opérations de couverture

La Banque utilise aussi des instruments financiers dérivés (IRS) pour piloter les risques de taux, dans le cadre de la gestion de son bilan.

Le solde du résultat des opérations de couverture utilisées pour couvrir les risques de taux est enregistré sous la rubrique « Charges d'intérêts ». Les intérêts courus ainsi que la variation des valeurs de remplacement sont présentés dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par les opérations de couverture sont documentés lors de la conclusion des opérations.

Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels la Banque est exposée. Cette analyse repose sur les données et outils mis en place par cette dernière en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, il a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques. Leur suivi est assuré par le Risk Manager et le comité de risques représentatif des différentes activités comportant des risques au sein de la Banque.

Un système d'information centralisé des différentes composantes des activités à risque a été mis en place.

Risques de défaillance

La politique des risques en matière de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. L'organisation des compétences en matière d'octroi de crédits est définie par le Conseil d'administration. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. L'expertise immobilière de la Banque apporte son concours aux instances de crédit ainsi qu'aux clients pour toutes questions techniques et d'évaluation relative à des biens immobiliers.

Pour l'évaluation de biens immobiliers, la Banque a édicté des procédures :

- objet habité par son propriétaire : valeur réelle
- objet de rendement : valeur de rendement
- terrain à construire : valeur du marché compte tenu de l'utilisation future.

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et du taux d'avance sur les gages retenus par la Banque. Les hypothèques en deuxième rang doivent être amorties. Pour l'évaluation des titres servant de couverture (crédits lombards), la Banque applique le principe de la valeur de marché sous déduction des marges de nantissement réglementaires.

Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés trimestriellement.

Risque de taux

Le risque de taux provient de la non-concordance des échéances à l'actif et au passif du bilan. La Banque a comme politique de se refinancer dans la même monnaie sur les mêmes échéances pour tous les crédits importants.

Des limites sont fixées en termes d'effet sur le revenu et de sensibilité sur les fonds propres. Le risque de taux est mesuré mensuellement à l'aide d'un outil informatique qui analyse l'effet des variations de taux sur le revenu et les fonds propres. Etant donné l'activité de la Banque, le risque de taux peut être considéré comme modéré.

Autres risques de marché

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participation et devises, la Banque a institué un système de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles quotidiens.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est contrôlé selon les dispositions légales applicables en la matière. La négociabilité des positions pour propre compte est surveillée de façon régulière.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme « des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs ». Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la révision interne et suivi par le Compliance Officer et le Risk Manager. Tous rendent directement compte de leurs travaux au Conseil d'administration.

Compliance et risques juridiques

Le Compliance Officer contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers.

Le Compliance Officer et le service juridique veillent à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires. Ils suivent les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance, du gouvernement, du parlement ou d'autres organismes.

Publication d'informations quantitatives liées aux fonds propres

Présentation des fonds propres pouvant être pris en compte (en milliers de CHF)

	2010	2009
Fonds propres de base bruts (après déduction des propres titres de participation)	95 529	93 932
<i>dont intérêts minoritaires</i>	–	–
<i>dont instruments novateurs</i>	–	–
– déduction réglementaire	–	–
– autres éléments à porter en déduction des fonds propres de base	–183	–183
= fonds propres de base pouvant être pris en compte	95 346	93 749
+ fonds propres complémentaires et supplémentaires	–	–
– autres déductions à imputer sur les fonds propres complémentaires, supplémentaires ainsi que l'ensemble des fonds propres	–	–
Fonds propres pouvant être pris en compte	95 346	93 749

Présentation des fonds propres requis (en milliers de CHF)

	Approche utilisée		
Risques de crédit	Approche standard international (AS-BRI)	21 440	22 433
<i>dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la Banque</i>		101	75
Risques non liés à des contreparties		1 095	1 072
Risques de marché	Approche de minimis	45	76
<i>dont sur instruments de taux d'intérêt (risque de marché général et spécifique)</i>		–	–
<i>dont sur titres de participation</i>	Approche de minimis	–	–
<i>dont sur devises et métaux précieux</i>	Approche standard	45	76
<i>dont sur matières premières</i>	Approche standard	–	24
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	8 169	8 818
Total		30 749	32 399

AS-BRI : exigences supplémentaires suisses de fonds propres relatives aux risques non liés à des contreparties et aux risques de crédit (multiplicateur selon les art. 64 et 65 OFR)

	4 477	4 493
Total des fonds propres requis	35 226	36 892

Rapport entre les fonds propres pris en compte et les fonds propres requis selon le droit suisse

	271 %	254 %
--	--------------	--------------

Ratios BRI

Fonds propres de base pouvant être pris en compte (y compris instruments novateurs)	22 %	20 %
Fonds propres pouvant être pris en compte	22 %	20 %

Les exigences de publication financière ne s'appliquant qu'au niveau consolidé, la publication intégrale selon les exigences légales liées aux fonds propres (Rapport Bâle II pilier 3 – 31.12.2010) est disponible sur le site de la maison mère à l'adresse suivante : www.bcv.ch/fr/la_bcv/relations_investisseurs.

3. Informations se rapportant au bilan

Les chapitres ci-dessous sont numérotés selon les Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (Circ.-FINMA 2008/2). Les numéros manquants ne sont pas applicables à la Banque Piguet & Cie S.A.

3.1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan (en milliers de CHF)

	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	3 594	98 380	16 851	118 825
Créances hypothécaires				
<i>immeubles d'habitation</i>	195 436	–	–	195 436
<i>immeubles commerciaux</i>	2 932	–	–	2 932
<i>artisanat et industrie</i>	1 061	–	–	1 061
<i>autres</i>	2 596	–	–	2 596
Total des prêts				
31.12.2010	205 619	98 380	16 851	320 850
31.12.2009	174 420	89 055	18 610	282 085
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	7 274	8 482	15 756
Engagements irrévocables	–	–	2 732	2 732
Total hors bilan				
31.12.2010	–	7 274	11 214	18 488
31.12.2009	995	15 462	12 496	28 953
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Créances compromises				
31.12.2010	8 270	4 541	3 729	3 729
31.12.2009	15 006	8 876	6 130	6 130

Les négociations fructueuses menées par la Banque ont permis de régulariser une importante créance compromise (CHF 7,1 millions) et de libérer la provision qui lui était liée (CHF 2,3 millions).

3.2 Répartition des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, des immobilisations financières et des participations (en milliers de CHF)

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2010	2009
Titres de participation	740	523
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	740	523
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	–	–

Répartition des immobilisations financières (en milliers de CHF)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	2010	2009	2010	2009
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	12 163	12 288	12 427	12 612
Titres de participation	231	233	250	267
Total	12 394	12 521	12 677	12 879
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	12 163	12 288	12 427	12 612

Participations (en milliers de CHF)

	2010	2009
Avec valeur boursière	183	183
Sans valeur boursière	–	–
Total des participations	183	183

3.4 Présentation de l'actif immobilisé (en milliers de CHF)

	Exercice de référence							
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice 2009	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice 2010
Participations								
<i>Participations minoritaires</i>	183	–	183	–	–	–	–	183
Total des participations	183	–	183	–	–	–	–	183
Immeubles								
<i>Immeubles à l'usage de la Banque</i>	13 481	–2 947	10 534	–	–	–	–197	10 337
Autres immobilisations corporelles	9 259	–8 457	802	–	482	–	–376	908
Logiciels	7 349	–6 609	740	–	298	–	–555	483
Total des immobilisations corporelles	30 089	–18 013	12 076	–	780	–	–1 128	11 728
Valeur d'assurance incendie des immeubles								14 594
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles								9 033

3.5 Autres actifs et autres passifs (en milliers de CHF)

	2010		2009	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés				
Contrats pour propre compte	–	–	–	–
Gestion du bilan	59	2 022	5	1 331
Contrats en qualité de commissionnaire	9 158	9 000	5 956	5 822
Total des instruments financiers dérivés	9 217	11 022	5 961	7 153
Compte de compensation	1 963	–	1 326	–
Impôts indirects	126	1 530	205	2 198
Actifs et passifs divers	–	608	–	451
Total des autres actifs et autres passifs	11 306	13 160	7 492	9 802

3.6 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en milliers de CHF)

	2010		2009	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
Immobilisations financières	12 163	–	12 288	–

3.7 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en milliers de CHF)

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance	Avantage / engagement économique				Cotisations ajustées de la période 2010	Charges de prévoyance comprises dans les « Charges de personnel »	
	Excédent/ découvert	31.12.2010	31.12.2010	31.12.2009		Variation	2010
Institutions de prévoyance :		31.12.2010	31.12.2010	31.12.2009	Variation	2010	2009
Sans excédent ou découvert :							
Caisse de pensions BCV ¹	-32 536	-	-	-	2 653	2 653	2 651
Avec excédent :							
Fonds de prévoyance complémentaire en faveur de l'encadrement supérieur de la BCV ²	1 360	-	-	-	176	176	160
Total	-31 176	-	-	-	2 829	2 829	2 811

L'excédent de couverture ou le découvert des institutions de prévoyance est basé sur leurs comptes intermédiaires non audités, arrêtés au 30 septembre 2010.

¹ Le Conseil de fondation a arrêté un train de mesures visant à résorber le déficit de la Caisse de pensions BCV. Ces mesures n'impliquant aucune participation de l'employeur, il n'y a pas d'engagement économique enregistré à la date du bilan.

² Comme il n'est pas envisagé d'utiliser les excédents pour réduire les cotisations de l'employeur, de les rembourser à l'employeur ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires pour un autre usage économique de l'employeur, il n'y a pas d'élément identifiable comme avantage économique activable au bilan.

Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont affiliés à la Caisse de pensions de la Banque Cantonale Vaudoise (CP BCV). Son but est de les assurer contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations fixées par voie réglementaire. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait au moins aux exigences minimales de la LPP.

Les cadres supérieurs assurés à la CP BCV sont de plus affiliés à la Fondation de prévoyance complémentaire en faveur de l'encadrement supérieur de la Banque Cantonale Vaudoise. Son but est de les assurer contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations fixées par voie réglementaire.

3.9 Présentation des correctifs de valeurs et provisions (en milliers de CHF)

	Etat à la fin de l'exercice 2009	Utilisations conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice 2010
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	6 177	-450	-	500	-	-2 461	3 766
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	2 719	-448	-	-	300	-	2 571
Provisions pour engagement de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	245	-	-	-	-	-	245
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	9 141	-898	-	500	300	-2 461	6 582
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000	-	-	-	-	-	3 000

La Banque Piguet & Cie S.A. et la BCV ont été informées de l'ouverture d'actions aux Etats-Unis à leur rencontre, aux côtés d'une centaine d'autres institutions financières, dans le cadre d'une procédure intentée par les liquidateurs du « feeder fund » Fairfield Sentry. Ces actions tendent à recouvrer des profits réalisés par des investisseurs ayant obtenu le rachat de parts de ce fonds. Elles n'ont pas été notifiées selon les dispositions en vigueur du droit international et leurs conclusions ne sont pas encore précisées (seul un montant de USD 6,5 millions a été invoqué dans la procédure concernant la Banque Piguet & Cie S.A.). Sur la base de l'analyse des risques juridiques liés à ces procédures aucune provision n'a été constituée, hormis celles nécessaires à la défense juridique des entités concernées, coordonnée au niveau du Groupe BCV.

3.10 Présentation du capital social (en milliers de CHF)

	2010			2009		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital-actions	20 000	200 000	20 000	20 000	200 000	20 000

Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote (plus de 5%)

	2010				2009				
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	donnant droit au % dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	donnant droit au % dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	donnant droit au % dividende
avec droit de vote									
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne	17 000	170 000	85,00	17 000	170 000	85,00	17 000	170 000	85,00
Fondation d'intéressement Banque Piguet & Cie S.A.	2 029	20 285	10,14	2 029	17 875	8,94	1 788	17 875	8,94

D'autres collaborateurs de la Banque détiennent 9 715 actions soit 4,86% (2009: 12 125 actions soit 6,06%).

Les actions en possession de la Fondation d'intéressement Banque Piguet & Cie S.A. sont considérées comme une détention indirecte de propres titres de participation au sens de l'ordonnance sur les fonds propres. La fondation étant une entité juridiquement indépendante l'art. 659b du Code des Obligations ne s'applique pas.

3.11 Justification des capitaux propres (en milliers de CHF)

Capitaux propres au début de l'exercice de référence

Capital social libéré	20 000
Réserve légale générale	10 880
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000
Réserve pour propres titres de participation	13 484
Autres réserves	56 316
Bénéfice au bilan	5 336
Total des capitaux propres au début de l'exercice 2010 (avant répartition du bénéfice)	109 016
+ Attribution à la Réserve légale (CHF 60) et aux Autres réserves (CHF 3 600)	3 660
- Prélèvement sur le Bénéfice au bilan	-3 660
- Prélèvement sur les Autres réserves	-2 077
+ Attribution à la Réserve pour propres titres de participation	2 077
- Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-1 600
+ Bénéfice de l'exercice de référence	6 289
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice 2010 (avant répartition du bénéfice)	113 705

dont :

Capital social libéré	20 000
Réserve légale générale	10 940
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000
Réserve pour propres titres de participation	15 561
Autres réserves	57 839
Bénéfice au bilan	6 365

3.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers (en milliers de CHF)

	Echéant							Total
	A vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immobilisé	
Actif circulant								
Liquidités	13 859	-	-	-	-	-	-	13 859
Créances résultant de papiers monétaires	-	-	-	-	-	-	-	0
Créances sur les banques	358 412	85 590	-	-	-	-	-	444 002
Créances sur la clientèle	37 036	35 610	31 118	8 697	4 299	2 065	-	118 825
Créances hypothécaires	-	81 487	28 079	9 475	47 989	34 995	-	202 025
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	740	-	-	-	-	-	-	740
Immobilisations financières	231	-	466	-	11 697	-	-	12 394
Total de l'actif circulant								
31.12.2010	410 278	202 687	59 663	18 172	63 985	37 060	-	791 845
31.12.2009	577 200	199 699	47 555	19 762	66 267	24 974	-	935 457
Fonds étrangers								
Engagements résultant de papiers monétaires	-	-	1	-	-	-	-	1
Engagements envers les banques	1 383	-	-	-	-	-	-	1 383
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	-	10 294	-	-	-	-	-	10 294
Autres engagements envers la clientèle	638 569	21 549	5 440	1 821	66	-	-	667 445
Total des fonds étrangers								
31.12.2010	639 952	31 843	5 441	1 821	66	-	-	679 123
31.12.2009	755 596	53 093	14 101	1 261	464	-	-	824 515

3.13 Indication des créances et des engagements envers les sociétés liées ainsi que des crédits aux organes (en milliers de CHF)

	2010	2009
Crédits aux organes	3 464	4 017

Les avances et les crédits hypothécaires sont octroyés aux conditions usuelles accordées au personnel de la Banque.

3.14 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger (en milliers de CHF)

Actifs	2010		2009	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	9 725	4 134	9 564	1 215
Créances résultant de papiers monétaires			5	–
Créances sur les banques	328 354	115 648	515 030	114 513
Créances sur la clientèle	76 028	42 797	62 394	53 588
Créances hypothécaires	201 726	299	165 804	299
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	146	594	163	360
Immobilisations financières	11 742	652	11 792	729
Participations	183	–	183	–
Immobilisations corporelles	11 728	–	12 076	–
Comptes de régularisation	3 681	–	3 503	–
Autres actifs	11 306	–	7 492	–
Total des actifs	654 619	164 124	788 006	170 704

Passifs

Engagements résultant de papiers monétaires	1	–	147	–
Engagements envers les banques	76	1 307	18 332	2 818
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	10 279	15	9 768	213
Autres engagements envers la clientèle	209 189	458 256	359 758	433 479
Comptes de régularisation	6 174	–	6 236	–
Autres passifs	13 160	–	9 802	–
Correctifs de valeurs et provisions	6 582	–	9 141	–
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000	–	3 000	–
Capital social	20 000	–	20 000	–
Réserve légale générale	10 940	–	10 880	–
Réserve pour propres titres de participation	15 561	–	13 484	–
Autres réserves	57 839	–	56 316	–
Bénéfice reporté	76	–	65	–
Bénéfice de l'exercice	6 289	–	5 271	–
Total des passifs	359 166	459 578	522 200	436 510

3.15 Répartition des actifs par pays / groupes de pays (en milliers de CHF)

Actifs	2010		2009	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe				
Suisse	654 619	79,9	788 006	82,1
Union européenne	130 256	16,0	124 643	13,1
Etats-Unis d'Amérique	2 478	0,3	2 621	0,3
Asie	1 274	0,2	227	0,0
Autres pays	30 116	3,7	43 213	4,5
Total des actifs	818 743	100	958 710	100

3.16 Bilan par monnaies (en milliers de CHF)

Actifs	Monnaies							Total
	CHF	USD	EUR	GBP	JPY	Autres	Métaux	
Liquidités	8 825	96	4 888	44	5	1	–	13 859
Créances résultant de papiers monétaires	–	–	–	–	–	–	–	0
Créances sur les banques	62 107	176 572	133 262	39 765	2 994	12 865	16 437	444 002
Créances sur la clientèle	74 119	6 517	24 515	11 638	956	1 080	–	118 825
Créances hypothécaires	202 025	–	–	–	–	–	–	202 025
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	146	–	594	–	–	–	–	740
Immobilisations financières	11 742	466	–	186	–	–	–	12 394
Participations	183	–	–	–	–	–	–	183
Immobilisations corporelles	11 728	–	–	–	–	–	–	11 728
Comptes de régularisation	3 489	13	62	117	–	–	–	3 681
Autres actifs	11 306	–	–	–	–	–	–	11 306
Total des positions portées à l'actif	385 670	183 664	163 321	51 750	3 955	13 946	16 437	818 743
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	176 455	346 301	230 498	–	7 258	17 988	133 698	912 198
Total des actifs	562 125	529 965	393 819	51 340	11 213	31 934	150 135	1 730 941
Passifs								
Engagements résultant de papiers monétaires	–	–	–	1	–	–	–	1
Engagements envers les banques	70	889	388	–	–	–	36	1 383
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	10 294	–	–	–	–	–	–	10 294
Autres engagements envers la clientèle	236 097	182 491	162 862	51 794	3 949	13 815	16 437	667 445
Comptes de régularisation	6 121	49	3	–	–	–	–	6 173
Autres passifs	13 144	16	–	–	–	–	–	13 160
Correctifs de valeurs et provisions	6 582	–	–	–	–	–	–	6 582
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000	–	–	–	–	–	–	3 000
Capital social	20 000	–	–	–	–	–	–	20 000
Réserve légale générale	10 940	–	–	–	–	–	–	10 940
Réserve pour propres titres de participation	15 561	–	–	–	–	–	–	15 561
Autres réserves	57 839	–	–	–	–	–	–	57 839
Bénéfice reporté	76	–	–	–	–	–	–	76
Bénéfice de l'exercice	6 289	–	–	–	–	–	–	6 289
Total des positions portées au passif	386 013	183 445	163 253	51 795	3 949	13 815	16 473	818 743
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	173 565	352 345	231 349	–	7 079	17 531	130 329	912 198
Total des passifs	559 578	535 790	394 602	50 540	11 028	31 346	146 802	1 730 941
Position nette par devise	2 547	–5 825	–783	800	185	588	3 333	–

4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan

4.1 Répartition des engagements conditionnels (en milliers de CHF)

	2010	2009
Engagements conditionnels	15 756	25 694

4.2 Répartition des engagements irrévocables (en milliers de CHF)

	2010	2009
Engagements irrévocables	2 732	3 259
<i>dont participation à la Garantie de dépôts</i>	2 732	2 264

4.3 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts (en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents
Instruments de taux						
<i>Swaps</i>	-	-	-	59	2 022	59 000
Devises						
<i>Contrats à terme</i>	6 716	6 380	683 001	-	-	-
<i>Swaps</i>	1 974	2 152	140 857	-	-	-
<i>Options (OTC)</i>	467	467	29 181	-	-	-
Total avant impact des contrats de netting						
31.12.2010	9 157	8 999	853 039	59	2 022	59 000
31.12.2009	5 956	5 822	415 125	5	1 331	49 000

	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
Total après impact des contrats de netting		
31.12.2010	9 216	11 021
31.12.2009	5 961	7 153

4.4 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de CHF)

	2010	2009
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	312 365	322 279
Placements fiduciaires auprès de BCV Guernesey	10 083	50 475
Total des placements fiduciaires	322 448	372 754
Prêts fiduciaires	772	
Total général	323 220	372 754

4.5 Indications sur les avoirs administrés (en milliers de CHF)

Genre d'avoirs administrés	2010	2009
Avoirs détenus par des fonds sous gestion propre	800 229	754 685
Avoirs sous mandats de gestion	1 380 686	1 358 703
Autres avoirs administrés	2 497 334	2 412 948
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)	4 678 249	4 526 336
Dont prises en compte doubles	693 662	730 090
Apports/retraits nets d'argent frais	265 700	144 700

Le calcul des apports et retraits nets de la clientèle est effectué mensuellement par l'addition des transferts entrants et sortants y compris les transferts liés aux titres. Les effets liés à l'évolution des devises, aux variations de cours des titres, aux opérations de crédit et aux transferts internes de compte à compte ne sont pas considérés dans la détermination des avoirs ainsi que des apports et retraits nets d'argent frais.

Lorsque la Banque agit essentiellement en tant que dépositaire et n'est pas amenée, selon la nature du compte, à offrir des services complémentaires, les avoirs sont considérés sous simple garde (« custody only ») et ne sont pas pris en compte dans le tableau ci-dessus (2010 : CHF 130,1 millions et 2009 : CHF 128,3 millions).

5. Informations se rapportant au compte de résultat

5.2 Répartition du résultat des opérations de négoce (en milliers de CHF)

	2010	2009
Devises et métaux précieux	6 284	5 902
Billets	150	193
Titres	41	-76
Total	6 475	6 019

5.3 Répartition de la rubrique Charges de personnel (en milliers de CHF)

	2010	2009
Appointements, salaires et gratifications	19 842	19 278
Contributions à des institutions de prévoyance professionnelle	2 829	2 811
Autres prestations sociales	1 779	1 733
Autres charges de personnel	1 080	756
Total des charges de personnel	25 530	24 578

5.4 Répartition de la rubrique Autres charges d'exploitation (en milliers de CHF)

	2010	2009
Frais de locaux	1 144	1 134
Frais de l'informatique	2 681	2 618
Frais des informations financières	1 576	1 460
Frais des machines, du mobilier et des autres installations	62	104
Frais de publicité et de communication	935	1 044
Frais de fournitures de bureau et d'abonnements	364	360
Frais de télécommunication et d'affranchissements	300	322
Frais des assurances	56	55
Frais de voyages et de représentation	743	696
Frais de révision et des autres consultants extérieurs	1 906	1 049
Frais des bureaux à l'étranger	752	1 291
TVA	350	290
Autres charges d'exploitation	563	542
Total des autres charges d'exploitation	11 432	10 965

5.5 Commentaires des produits et charges extraordinaires et des correctifs de valeurs devenus libres (en milliers de CHF)

Produits extraordinaires	2010	2009
Dissolution d'une provision pour risque de défaillance devenue libre	2 341	–
Dissolution de provisions pour un risque n'ayant plus cours	335	–
Dissolution de la provision pour impôts suite à la taxation définitive d'exercices antérieurs	158	12
Récupération de créances	120	150
Divers	2	12
Total	2 956	174

Charges extraordinaires	2010	2009
Divers	–	12
Total	0	12

5.7 Indications des produits et des charges de l'activité bancaire ordinaire répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation (en milliers de CHF)

	2010		2009	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	6 079	–	6 552	–
Résultat des opérations de commissions	31 194	–	31 070	–
Résultat des opérations de négoce	6 475	–	6 019	–
Autres résultats ordinaires	274	–	235	–
Produits	44 022	–	43 876	0
Charges de personnel	25 530	–	24 578	–
Autres charges d'exploitation y compris salaires des bureaux de représentation ¹	10 680	752	9 674	1 291
Charges	36 210	752	34 252	1 291

La répartition géographique des produits n'est pas représentative dans la mesure où des activités à l'étranger génèrent des produits en Suisse.

¹ En ce qui concerne les bureaux de représentation de Hong Kong (fermé fin 2009) et de Dubai (fermé fin 2010), les charges de personnel y afférentes (non soumises aux charges sociales suisses) sont comptabilisées dans le compte «Frais des bureaux de représentation» figurant sous la rubrique du compte de résultat «Autres charges d'exploitation».

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

	CHF	
	2010	2009
Bénéfice de l'exercice	6 288 575.33	5 271 375.42
Bénéfice reporté	76 198.03	64 822.61
Bénéfice au bilan	6 364 773.36	5 336 198.03

Proposition de répartition du bénéfice au bilan

Attribution aux Autres réserves	–6 250 000.00	–3 600 000.00
Dividende	0.00	–1 600 000.00
Attribution à la Réserve légale générale	0.00	–60 000.00
Bénéfice reporté	114 773.36	76 198.03

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de BANQUE PIGUET & CIE S.A., Yverdon-les-Bains

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Piguët & Cie SA, Yverdon-les-Bains, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 11 à 34) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Beresford Caloia
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Christophe Kratzer

Genève, le 19 avril 2011

ADRESSES

Siège social Yverdon-les-Bains
Rue de la Plaine 14
CH-1400 Yverdon-les-Bains
Téléphone +41 (0)24 423 43 00
Fax +41 (0)24 423 43 05

Succursale Genève
Place de l'Université 5
CH-1205 Genève
Téléphone +41 (0)22 322 88 00
Fax +41 (0)22 322 88 22

Agences Lausanne
Rue du Grand-Chêne 8
CH-1003 Lausanne
Téléphone +41 (0)21 310 10 10
Fax +41 (0)21 310 10 20

Lugano
Via S. Balestra 17
CH-6900 Lugano
Téléphone +41 (0)91 913 44 50
Fax +41 (0)91 913 44 55